pool addission in the datase



Les lemairs du Conseil

le8movembre2006

Volume VI numéro 3

Chers lecteurs, Chères lectrices,

Hier, 7 novembre 2006, se tenait une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la C.S. des Patriotes. Vous trouverez ci-après un bref résumé des sujets traités à cette occasion.

L'équipe de rédaction, Marie-Claude Grignon Alain Gauthier

.

- Une demande de révision d'une décision relative au transport scolaire d'une élève a été déposée. Il a été résolu de maintenir la décision du Service de l'organisation scolaire de ne pas accorder une dérogation à la Politique relative au transport des élèves.
- Mme Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières a présenté les états financiers de la C.S. des Patriotes pour l'exercice terminé le 30 juin 2006.
- Mesdames et messieurs les commissaires ont adopté la composition de divers comités de travail du Conseil des commissaires.
- Il a été résolu d'appuyer la Ville de Saint-Bruno pour sa mise en candidature à titre de ville hôte des Olympiques Spéciaux 2009. Un protocole d'entente relatif à l'utilisation de l'école secondaire du Mont-Bruno devra être signé à cet effet.
- Il a été résolu de renouveler notre affiliation à l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu. Cette affiliation permet à nos élèves de pouvoir participer à différents événements sportifs régionaux organisés par l'Association. De plus, 4 représentants de la CSP agiront à titre de délégués auprès de cette même association.
- Une motion de dépôt a été adoptée relativement à la nomination d'un

représentant des organismes extérieurs au sein du Comité CSEHDAA de la C.S. des Patriotes.

- Sur recommandation du conseil d'établissement, mesdames et messieurs les commissaires ont résolu d'accorder une servitude en faveur de la Ville de Saint-Bruno pour réaliser l'aménagement d'une piste cyclable sur une partie du terrain de l'école secondaire du Mont-Bruno.
- Il a été résolu de dénoncer certains protocoles d'entente existants et de négocier de nouveaux protocoles, avec l'accord des conseils d'établissement, pour être appliqués le 1^{er} juillet 2007. Les Villes en cause sont les suivantes : Otterburn Park, Carignan et Sainte-Julie.
- Les membres du Conseil ont accepté de louer des locaux de l'école Sacré-Cœur à la Ligue de soccer mineur de Boucherville et ce, conformément à leur demande.
- Un complément d'informations est apporté dans les dossiers suivants :
 - > suivi à une demande de révision de décision;
 - suivi à un incendie survenu à l'école de la Broquerie;
 - > consultation à Contrecoeur.
- Un article du journal Le Devoir sur le renouveau pédagogique est déposé.

